

KNAUFINSULATION

LAINES À SOUFFLER

Avril 2018

challenge.
create.
care.

SECTION 1

Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Knauf Insulation laine minérale de verre

Nom de produit	Laine à souffler
----------------	------------------

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Isolation thermique et / ou acoustique pour applications techniques, industrielles et construction de bâtiments.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège social	Knauf Insulation Am Bahnhof 97346 Iphofen Germany T : +32 (0) 1048 8460 sds@knaufinsulation.com www.knaufinsulation.com
Contact national	Suisse Dr. Alexandra Saur T: +41 62 889 19 95 M: +41 79 798 65 63 alexandra.saur@knaufinsulation.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

T: +41 62 889 19 90 (lundi–vendredi, 08:00–17:00 h)

SECTION 2

Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

GHS/CLP CE N° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié.

2.2. Éléments d'étiquetage

Aucune phrase de risque n'est associée à ce produit.

Les mentions et pictogrammes suivants sont imprimés sur l'emballage

L'effet mécanique du contact des fibres avec la peau peut provoquer des démangeaisons temporaires.



www.knaufinsulation.com/comfort-and-handling

2.3. Autres dangers

n/a

SECTION 3

Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

GHS/CLP CE N° 1272/2008

%	N° CAS	N° CE	N° d'enreg. REACH	Nom chimique	Classification du risque	Obs.
99	-	926-099-9	01-2119472313-	Laine minérale de verre	-	(1), (2)
<0,75	-	-	-	Anti-poussière, antistatique et hydrophobe	-	
<0,5 w/w	-	-	-	Colorant possible	-	

Obs.: (1) N° CAS : Chemical Abstract Service

(2) Fibres (de silicates) vitreuses artificielles à orientation aléatoire dont le pourcentage pondéral d'oxydes alcalins et d'oxydes alcalinoterreux ($\text{Na}_2\text{O} + \text{K}_2\text{O} + \text{CaO} + \text{MgO} + \text{BaO}$) est supérieur à 18%, conformes aux exigences de la note Q du règlement n° 1272/2008 et par conséquent non classées quant à leur cancérogénicité.

Matériaux de revêtement éventuels : film polyéthylène

SECTION 4

Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Éloigner la victime de la source d'exposition. Rincer la gorge et expulser la poussière des voies respiratoires.
Contact avec la peau	En cas d'irritation mécanique, retirer les vêtements contaminés et laver doucement la peau à l'eau froide et au savon.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	Boire beaucoup d'eau en cas d'ingestion accidentelle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'effet mécanique du contact des fibres avec la peau peut provoquer des démangeaisons temporaires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si la réaction indésirable ou la gêne persiste après l'une des expositions susmentionnées, consulter un médecin.

SECTION 5

Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Eau, mousse, dioxyde de carbone (CO₂) et poudre sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'utilisation des produits ne constitue pas un risque d'incendie ; certains matériaux d'emballage peuvent toutefois être combustibles. Produits issus de la combustion de l'emballage : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et traces de gaz tels que l'ammoniac, les oxydes d'azote et d'autres substances organiques volatiles.

5.3. Conseils aux pompiers

Lors d'incendies importants survenant dans des zones mal ventilées et impliquant des matériaux d'emballage, une protection respiratoire / un appareil respiratoire peut être requis(e).

SECTION 6

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En présence de concentrations élevées de poussière, utiliser l'équipement de protection individuelle indiqué à la section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas pertinent.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aspirer ou humidifier à l'aide d'eau pulvérisée avant de broser.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations sur la protection individuelle, voir section 8.

Pour plus d'informations sur l'élimination des déchets, voir section 13.

SECTION 7

Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Éviter toute manipulation inutile du produit en vrac.
Mesures techniques	Pas de mesures particulières.
Précautions techniques	Aucune prescription particulière.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	<p>Pour garantir une performance optimale des produits, une fois l'emballage retiré ou ouvert, les produits doivent être conservés en intérieur ou recouverts afin de les protéger contre la pénétration d'eau de pluie ou de neige.</p> <p>Les conditions de stockage doivent garantir la stabilité des produits empilés et une utilisation selon la méthode du premier entré – premier sorti (PEPS) est recommandée.</p> <p>Pas de groupe d'incompatibilité noté.</p> <p>Produits livrés emballés de film polyéthylène et/ ou sur palettes de bois.</p>
------------------------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas pertinent.

SECTION 8

Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limites	Aucun sur le plan européen, se reporter aux directives et à la législation en vigueur au sein de l'État membre
8.1. Paramètres de contrôle	
Laine minérale de verre	0,25 mg/m ³
8.2. Contrôles de l'exposition	
Mesures techniques	Pas de mesures particulières.
Protection respiratoire	Le port d'un type de masque intégral conforme à la norme EN 149 FFP1 est recommandé lors de l'utilisation de ces produits dans un espace confiné ou lors d'opérations susceptibles de générer des émissions de poussière.
Protection des mains	Utiliser des gants pour éviter les démangeaisons, conformément à la norme EN 388.
Protection des yeux	Utiliser des lunettes, surtout en cas de manipulation au-dessus des épaules. Le port d'un équipement de protection des yeux conforme à la norme EN 166 est conseillé.
Protection de la peau	Couvrir la peau exposée.
Mesures d'hygiène	Après chaque contact avec ce produit, se laver les mains à l'eau froide et au savon.

SECTION 9

Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide
Forme	Fibres de laine minérale de verre en sacs de polyéthylène
Couleur	Blanc / Gris / Bleu
Odeur	Pas pertinent
pH	Pas pertinent
Point d'ébullition	Pas pertinent
Point d'éclair	Pas pertinent
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas pertinent
Limites d'explosion	Pas pertinent
Densité du pack	≈ 161,4 kg/m ³
Solubilité	Généralement chimiquement inerte et insoluble dans l'eau

9.2. Autres informations

Température de dévitrification	1000 °C
Température d'assouplissement	600 °C
Diamètre nominal des fibres	2–5 µm
Longueur, poids, diamètre moyen géométrique moins 2 erreurs standard	< 6 µm
Orientation des fibres	Aléatoire

SECTION 10

Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune.

10.2. Stabilité chimique

Aucune.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun en conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune.

10.5. Matières incompatibles

Aucune.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun en conditions normales d'utilisation.

SECTION 11

Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

L'effet mécanique du contact des fibres avec la peau peut provoquer des démangeaisons temporaires.
Classement non applicable à ce produit ; conformément au règlement européen 1272/2008, note Q.

SECTION 12

Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ce produit n'est pas écotoxique pour l'air, l'eau ou le sol, de par sa composition.

12.2. Persistance et dégradabilité

Produit inorganique inerte – anti-poussière, antistatique et hydrophobe ; <0.75 % Consistance organique.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne se bio-accumule pas.

12.4. Mobilité dans le sol

Non considéré comme mobile. Moins de 1 % de carbone organique lixiviable si placé en décharge.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas pertinent.

12.6. Autres effets néfastes

Aucuns connus.

SECTION 13

Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus	Éliminer conformément aux réglementations et procédures en vigueur dans le pays d'utilisation ou d'élimination.
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux réglementations et procédures en vigueur dans le pays d'utilisation ou d'élimination.
Code CED	17 06 04, Substance non-dangereuse

SECTION 14

Informations relatives au transport

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

–

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

–

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

–

14.4. Groupe d'emballage

–

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin	–
Substance dangereuse pour l'environnement	–

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucuns connus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas pertinent.

SECTION 15

Informations réglementaires

15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le Règlement européen n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), promulgué le 1^{er} juin 2007, exige la fourniture de fiches techniques de sécurité (SDS) relatives aux substances et mélanges / préparations dangereux.

Les produits à base de laine minérale de Knauf Insulation (panneaux, dalles ou rouleaux) sont définis comme articles en vertu des critères REACH et, par conséquent, l'émission d'une fiche technique de sécurité pour ces produits n'est pas requise par la loi.

Conformément aux pratiques et engagements volontaires de l'industrie, Knauf Insulation a pris la décision de continuer à communiquer à ses clients des informations appropriées en vue de garantir une manipulation et une utilisation sécurisées de la laine minérale tout au long de la durée de vie du produit.

La présente fiche technique de sécurité / fiche technique du produit est conforme aux règlements 1907/2006, 1272/2008 et 453/2010 de l'Union européenne.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

État de la CSA	Pas pertinent
----------------	---------------

SECTION 16

Autres informations

Tous les produits fabriqués par Knauf Insulation sont composés de fibres non classifiées et sont certifiés par l'EUCEB.

L'EUCEB (European Certification Board of Mineral Wool Products / Comité européen de certification des produits en laine minérale – www.euceb.org) est une initiative volontaire prise par l'industrie de la laine minérale. Cette autorité de certification indépendante garantit que les produits sont composés de fibres conformes aux critères d'exonération de cancérrogénicité (Note Q) du Règlement (CE) n° 1272/2008.

Les producteurs de laine minérale s'engagent, auprès de l'EUCEB, à :

- communiquer les rapports d'échantillonnage et d'analyse établis par des laboratoires agréés par l'EUCEB, attestant de la conformité des fibres avec l'un des quatre critères d'exonération stipulés dans la Note Q ;
- se soumettre au contrôle réalisé deux fois par an dans chaque unité de production par un tiers indépendant agréé par l'EUCEB (échantillonnage et conformité avec la composition chimique initiale) ;
- mettre en pla.

Les produits conformes aux exigences de certification EUCEB sont reconnaissables au logo EUCEB imprimé sur leur emballage.

Des informations supplémentaires sont disponibles auprès de :

www.euceb.org
www.knaufinsulation.com



Familles de produits	Supafil
Autres informations	<p>Modification des sections : 2.1, 2.2, 2.3, 3.2, 4.1, 5.3, 9.1, 11.1, 15.1, 16</p> <p>En outre, en 2001, le CIRC a revu le classement des fibres de laine minérale de verre, les faisant ainsi passer du groupe 2B (potentiellement cancérrogènes) au groupe 3 (« ne pouvant pas être classées quant à leur cancérrogénicité pour l'homme »). Voir Monographie Vol. 81, http://monographs.iarc.fr/.</p>

Knauf Insulation GmbH

Hauptstrasse 7
CH-5502 Hunzenschwil
T : +41 62 889 19 90
F : +41 62 889 19 99
www.knaufinsulation.ch

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Version 2018-04 / JKN

The logo consists of the text "challenge. create. care." in a white, lowercase, sans-serif font, arranged in three lines. The text is set against a dark teal square background.

challenge.
create.
care.